montage et gestion de projets d'aménagement
mgpa
Université de Montréal

Maîtrise M.Sc.A. en aménagement.
Option en montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA)

GUIDE POUR LE TRAVAIL DIRIGÉ (AME6911)

VERSION 01_6 crédits_Mars 2025

Le présent document donne toutes les informations concernant le travail dirigé (TD) en MGPA. Il vise à guider les étudiants et étudiantes dans leur parcours de choix, d'inscription, de réalisation de l'activité ainsi que dans la remise finale.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : INTRODUCTION
Définition 2
Objectifs spécifiques 2
Choix du TD 2
Durée du TD et dates limites 2
Contenus et thématiques du TD 3

SECTION 2 : INSCRIPTION
Premières démarches 6
Conditions d'inscription 6
Formulaire d'inscription au TD 6

SECTION 3 : MÉTHODES DE TRAVAIL ET REMISE
Supervision 6
Structure suggérée 6
Format recommandé 8
Dépôt final 8
Grille de vérification 9
Considérations éthiques 9

SECTION 4 : ÉVALUATION
Grille d'évaluation 11
Échelle d'évaluation 12

PERSONNES CONTACT 12

ANNEXES
Annexe 01 : Formulaire d'inscription 13
Annexe 02 : Gabarit de présentation 15
Annexe 03 : Consentement éthique en français 21
Annexe 04 : Consentement éthique en anglais 23

SECTION 1 : INTRODUCTION

Définition : Un travail dirigé est une activité d'intégration réalisée à la fin du programme MGPA et comporte 6 crédits. Il s'agit d'un travail de recherche visant à analyser en détail un ou plusieurs cas de montage, de planification et de gestion de projets dans le domaine de l'aménagement. Ce travail s'appuie également sur une analyse approfondie de la littérature existante et des précédents. Il ne s'agit pas d'un travail purement descriptif. Au contraire, il vise une réflexion critique sur les pratiques de gestion actuelles, visant (à partir d'un regard créatif) l'amélioration de ces pratiques et à l'avancement des connaissances dans le domaine.

Objectifs spécifiques : La réalisation du TD permet le développement de connaissances approfondies en montage et gestion de projets d'aménagement, ainsi que de compétences de recherche, d'analyse et de synthèse. Le TD vise à développer :

a. La capacité à communiquer de façon claire et structurée des idées et des notions liées au montage et à la gestion de projets d'aménagement ;
b. L'autonomie à travailler dans le domaine du montage et de la gestion de projets d'aménagement ;
c. La capacité d'analyse critique des pratiques de gestion de projets d'aménagement ;
d. La capacité de faire de la recherche en utilisant des méthodologies d'analyse des processus impliqués dans les projets d'aménagement.
e. La capacité de comparer les notions théoriques et les concepts de gestion vus dans les cours du programme MGPA avec des exemples réels (études de cas) ;
f. La rigueur scientifique dans l'élaboration et la présentation d'un rapport de recherche.

Choix du TD par rapport au stage: Le TD est une activité idéale pour les étudiants et les étudiantes qui ont une expérience de travail significative et qui cherchent à approfondir une vision critique de la pratique.

Durée du TD et dates limites : Le TD peut être réalisé en un, deux ou trois trimestres. Le parcours peut prendre trois statuts d'inscription différents : 1) inscription régulière (temps plein ou mi-temps, selon le nombre de crédits inscrits), 2) inscription « en rédaction » (au trimestre de TD), et 3) inscription « en correction » (après le dépôt du TD si ceci est fait après la date limite indiquée dans le tableau 01). Ces trois modalités comportent des frais de scolarité différents. La durée de ces inscriptions aura un impact sur la date d'obtention du diplôme.

L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit.e en statut « temps plein » ou « rédaction » au trimestre où il soumet son TD. Par la suite, ils sont inscrits en mode « rédaction » ou « correction ». Afin de terminer les études dans le trimestre de dépôt du TD, l'étudiant ou l'étudiante doit respecter les dates limites indiquées dans le tableau 01 :

TABLEAU 01 : Dates limites pour soumission des documents

Trimestre	Brouillon complet	Dépôt final pour terminer le TD dans le trimestre
Automne	15 novembre	1 décembre
Hiver	15 mars	1 avril
Été	15 juillet	1 août

Le respect de la date limite indiquée ci-dessus pour chaque trimestre, permet à d'attendre la note au trimestre suivant (sans y être inscrit en rédaction ou correction). Si la date limite n'est pas respectée, l'évaluation sera fait au trimestre suivant e l'étudiant ou l'étudiante sera inscrit.e en statut "correction".

Contenus et thématiques du TD : Le travail dirigé peut traiter d'un ou plusieurs aspects clés des pratiques de montage et de gestion de projets d'urbanisme, d'architecture de paysage, d'infrastructure, d'architecture, ou de construction. Dans tous les cas, l'analyse doit être accompagnée d'un ou de plusieurs exemples présentés sous la forme de cas d'études. Le TD ne doit pas être :

- une discussion théorique de concepts de gestion de projet ou un essai sur la gestion. Plutôt, il doit expliquer les relations entre la recherche existante et les résultats de recherche (obtenus de l'étude empirique) ;
- une contribution scientifique à la théorie de la gestion de projets ;
- une présentation de la vision personnelle de l'auteur sur la gestion de projets ;
- un document pour la présentation de solutions ou de recommandations pour l'amélioration des pratiques de gestion de projets;
- une compilation de concepts discutés dans les cours du programme MGPA.

Quatre grandes thématiques de recherche sont proposées. Tous les étudiants et toutes les étudiantes voulant faire un TD sont invités à choisir une thématique et entrer en contact avec une professeure ou un professeur attaché, pour discuter plus librement du propre sujet de recherche.

Thématique 1 : Montage et gestion de projets de logements et modes d'habiter dans le Sud Global

Cette thématique permet l'étude de projets conduit pour et avec des groupes et des communautés dans différentes régions urbaines et péri-urbaines du Sud Global. On cible l'analyse des processus d'approvisionnement de logements sociaux, logements communautaires, logements abordables, logements à bas coût et à faible coût, tels que programmés, planifiés et réalisés par les gouvernements, les coopératives, les communautés, les organisations de la société civile et d'autres organismes, privés et publics. Cette analyse favorise la connaissance de l'écosystème de ce type de projets, incluant les facteurs culturels, socio-économiques, politiques et climatiques qu'influencent les réseaux d'acteurs dans la prise de décision et la mise en œuvre des processus. Comment améliorer les processus de montage, gestion et réalisation de logements dans ces régions, pour répondre à une demande croissante dans des délais satisfaisants ? Quelles nouvelles compétences en gestion sont requises pour développer des projets de logement dans le Sud Global ? Plusieurs perspectives permettent d'aborder ces questions: les spécificités des différentes phases du montage initial du projet à l'évaluation après l'occupation, l'alignement de la portée du projet avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), la durabilité à l'échelle locale, la question foncière, l'efficacité des approches participatifs, l'industrie de la construction et les pratiques d'auto-construction, les matériaux et les technologies durables, le développement urbain, les enjeux éthiques, les pratiques informelles, la gouvernance de projet, les compétences interculturelles. À l'échelle nationale et internationale également la gestion de la crise du logement, de la crise climatique et l'innovation des politiques et des standards de l'habiter.

Professeure responsable de la thématique : Georgia Cardosi

Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Gonzalo Lizarralde, Ana Medina.

Liens pertinents :
https://www.ceh-uemoa.org/presentation/
https://resaud.net/
https://sdinet.org/

Thématique 2 : Montage et gestion de projets de construction innovants au Québec

Cette thématique propose des projets de recherche axés sur les processus de réalisation de projets présentant un haut niveau d'innovation dans les systèmes constructifs. De quelle façon l'innovation influence-t-elle les processus de projet? et-vice-versa, de quelle façon les processus de montage et gestion de projets facilite-t-ils les démarches d'innovation? Nous portons une attention particulière ici à l'innovation dans la construction en bois, en lien avec les travaux du LAB INTERFACES BOIS, un projet de recherche financé par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts mené par les membres de la Chaire Fayolle-Magil Construction en architecture, bâtiment et durabilité. Nous privilégions donc des projets de recherche qui contribuent à la mission de ce laboratoire.

Professeur responsable de la thématique : Gonzalo Lizarralde

Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Daniel Pearl (à confirmer), Izabel Amaral (à confirmer)

Liens pertinents :
https://lab-interfaces-bois.umontreal.ca/a-propos-du-projet/
http://chairefayolle.umontreal.ca/

Thématique 3 : Projets de logements et modes d'habiter au Québec et au Canada

Au Québec, l'offre immobilière résidentielle est produite surtout par le marché privé, à l'exception du logement communautaire, qui demeure marginal dans la province. Cette offre est orientée par la connaissance et les spécialisations des promoteurs et d'autres spécialistes. Les connaissances de la demande en logement, surtout le fruit de travail universitaire ou d'agence privée spécialisée en mise en marché, ne sont pas suffisantes à contribuer à la réflexion et au débat actuel sur le logement, tout particulièrement en matière d'innovation, que ce soit en conception, en financement ou en montage de projets. L'équipe de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge (OIC) contribue à la création de connaissances et à leur mise en dialogue avec les acteurs, autour de la question de l'évolution et la diversification des besoins, des aspirations et des préférences des ménages en matière de logement. Elle vise à approfondir la question de l'habitat et des modes d'habiter selon les distinctions usuelles sur les produits immobiliers offerts, leur localisation dans l'espace et les différents statuts d'occupation proposés. Un regard prospectif est attendu avec la collaboration d'acteurs du milieu sur les possibles et les potentiels d'un marché résidentiel postpandémie. Les perspectives de recherche principales sont les suivantes : a) les besoins, les aspirations et les préférences résidentielles, les caractéristiques, les qualités et les expériences recherchées relatives aux milieux de vie et des produits immobiliers choisis selon les modes et styles de vie d'aujourd'hui, les attentes par rapport aux futures acheteurs / locataires, les choix possibles entre ville et banlieue ; b) la diversification des ménages et des modes et styles de vie, les compositions des membres, des âges, des origines culturelles ou des occupations dans l'évolution de l'habitat et de l'immobilier résidentiel. Quelle flexibilité les acteurs de l'offre de logement ont-ils pour mieux répondre aux projets résidentiels de ménages de plus en plus diversifiés ? Domaines où l'immobilier doit innover en lien avec les modes d'habiter d'aujourd'hui : densités et mixités à considérer au regard des projets résidentiels des ménages ; c) le suivi de l'évolution de l'habitat et des modes d'habiter : les nouveaux besoins ou exigences des ménages en matière de logement ou de qualité urbaine des quartiers, l'évolution des rapports au quartier dans des perspectives de

mobilités actives et locales, le développement de formules résidentielles plus durables ou évolutives.

Professeur responsable de la thématique : Sébastien Lord

Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : à confirmer

Liens pertinents :
https://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/publications/codex/

Thématique 4 : Montage et Gestion de Grands Projets Urbains

Cette thématique de recherche s'inscrit dans l'axe de recherche 3 de l'OIC : la mondialisation des normes urbanistiques et architecturales. En particulier dans le cadre de CODEX – Grands programmes urbains.

L'impact d'un grand programme urbain dépasse la simple production d'un objet ou d'une collection d'objets architecturaux et urbanistiques dans un milieu d'insertion. Peu importe son origine privée ou publique et sa dimension, le grand programme urbain crée à court et long terme les conditions de transformation du tissu urbain dans lequel il s'insère : transformations formelles, environnementales, économiques et sociales. Le programme CODEX cherche à constituer un répertoire de grands programmes urbains à partir de données fiables et surtout comparables entre les différents programmes urbains d'envergure programmés et construits au Canada et dans le monde. Le répertoire CODEX a pour mission d'analyser et de comprendre leur montage ainsi que les mécaniques de négociation et de communication.

Professeur responsable de la thématique : Michel Max Raynaud

Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : Georgia Cardosi

Liens pertinents :
https://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/publications/codex/

Thématique 5 : Montage et gestion de projets d'aménagement en lien avec le patrimoine

Cette thématique propose des projets de recherche axés sur la conservation et le développement durable du territoire, des grands ensembles urbains et du patrimoine bâti. L'objectif est de réfléchir à la transformation d'éléments existants à différentes échelles (territoires · bâtiments · détails) pour imaginer un avenir meilleur pour les communautés, tout en se connectant aux valeurs du passé et à la spécificité du lieu. Liée au thème de la conservation, cette thématique comprend également des projets de recherche sur la documentation des sites existants. Les étudiants sont invités à réfléchir à l'importance de la documentation pour comprendre le passé et penser à l'avenir en utilisant des techniques traditionnelles, mais aussi innovantes telles que la numérisation laser 3D, la photogrammétrie, la photographie panoramique et la réalité virtuelle.

Professeur responsable de la thématique : Miquel Reina Ortiz

Autres professeurs intéressés à encadrer des TD dans cette thématique : à confirmer

Liens pertinents :

SECTION 2 : INSCRIPTION

Premières démarches : l'étudiant ou l'étudiante qui souhaite réaliser un TD doit commencer à le planifier au moins un trimestre en avance. Il ou elle devra :

- proposer un sujet de recherche lié aux thématiques disponibles ;
- choisir un superviseur de TD au sein de la Faculté de l'aménagement et le contacter pour discuter du sujet envisagé ;
- choisir une ou plusieurs études de cas permettant d'expliquer et de discuter (à l'aide d'exemples) le sujet choisi ;
- contacter la personne responsable des TD pour discuter du choix du TD et du superviseur, et entamer le parcours d'inscription. Au besoin, l'étudiant ou étudiante peut communiquer avec la personne responsable des TD en début du processus pour obtenir du soutien.

Conditions d'inscription : afin de pouvoir s'inscrire au travail dirigé, l'étudiant ou l'étudiante doit avoir suivi tous les cours obligatoires et à option. À noter que cela ne s'applique pas aux cours au choix. Toutefois, il est possible d'être inscrit au travail dirigé et prendre simultanément soit le dernier cours obligatoire et le dernier cours à option, soit les derniers deux cours à option.

Les personnes voulant s'inscrire au TD doivent suivre le cours AME 6502 « Les méthodologies de recherche » avant ou pendant l'inscription de la première session de travail dirigé.

Formulaire d'inscription : l'annexe 02 fournit le formulaire d'inscription au TD. Ce document doit être rempli et approuvé par le superviseur du TD et par le responsable du programme. À la suite des approbations, l'étudiant ou l'étudiante doit l'envoyer au TGDE par courriel : étudiants-ame-csup@umontreal.ca.

SECTION 3 : MÉTHODES DE TRAVAIL ET REMISE

Supervision : la personne qui poursuit un TD est supervisée par un professeur ou une professeure de la Faculté de l'aménagement. Le ou la responsable du programme guide la personne dans l'identification du superviseur ou de la superviseure.

Le superviseur ou la superviseure accompagne et encadre l'étudiant ou l'étudiante tout au long de sa recherche et de la rédaction du travail final, soit :

a. la révision de concepts: générale (la révision de plusieurs sujets) ou spécifique (l'analyse en profondeur d'un sujet particulier).
b. la réalisation d'une ou plusieurs études de cas regardée(s) de « l'extérieur ». Dans un TD, le chercheur est un observateur qui témoigne de la réalisation du processus.
c. la comparaison critique entre (a) et (b). Identification de similitudes et de différences.

Le superviseur ou la superviseure peut donner, le cas échéant, son consentement pour une remise du document en version anglaise.

Les étudiants et étudiantes doivent envoyer au professeur responsable de TD un document préliminaire (brouillon complet) avant la date limite indiquée dans le tableau 01, afin obtenir sa rétroaction et apporter des modifications avant le dépôt final.

Structure détaillée suggérée (à discuter avec le superviseur et à adapter au projet)

- Résumé (max. 250 mots), incluant :

a. présentation du sujet de recherche et de la problématique ;
b. objectif de recherche (dans une seule phrase claire) ;
c. méthodes de recherche (deux ou trois phrases sur la procédure suivie) ;
d. résultats de recherche (deux ou trois résultats empiriques clés) ;
e. implications : dans deux phrases : Quels sont les impacts de ces résultats dans la pratique et dans la recherche en montage et gestion de projets d'aménagement ?

Mots-clés (max. de 5 mots, séparés par " ; ")

- Introduction (7 à 10 pages), incluant :

a. présentation du sujet de recherche et de la problématique générale ;
b. objectif de la recherche (une phrase pour l'objectif principal et deux ou trois sous-objectifs) ;
c. question de recherche (une question clairement posée que l'étudiant peut répondre avec la recherche empirique réalisée) ;
d. cadre théorique : analyse critique de la recherche existante sur le sujet de recherche, explication des principaux concepts à mobiliser et analyse des principales contributions scientifiques en lien avec la thématique proposée. Il est possible (et souhaitable) de présenter ici un modèle graphique du cadre théorique, présentant ainsi les principaux concepts mobilisés et leurs relations.

- Méthodes de recherche (4 à 5 pages), incluant :

a. méthodes utilisées pour collecter l'information théorique : présentez ici un tableau synthèse des documents analysés (le nombre et le type de livres, d'articles, de rapports, de plans, de photos, cartes, etc.) ;
b. méthodes utilisées pour collecter l'information de l'étude de cas : explications détaillées sur les entrevues, les questionnaires, les visites, les observations, le travail de documentation et de cartographie, etc. ;
c. méthodes utilisées pour traiter l'information : expliquez ici les moyens et le niveau de rigueur mobilisés dans l'analyse des données. Comment avez-vous analysé les données ? Comment avez-vous validé la pertinence et l'exactitude des données ? Pourquoi peut-on faire confiance aux données collectées ?
d. méthodes utilisées pour obtenir des "patterns" (relations communes et tendances) : comment pouvez-vous produire (ou pas) des généralisations à partir des données obtenues ? Quelle capacité d'anticipation est possible à la suite de vos résultats ?
e. limites de la recherche : quelles sont les limites (en termes de généralisation, validation, démonstration, angles morts, etc.) du travail réalisé ? Qu'est-ce que votre étude permet de comprendre et qu'est-ce qui échappe à cette compréhension ? Expliquez ici les difficultés rencontrées et ajoutez les mises en garde nécessaires pour la lecture de votre TD ;
e. méthodes utilisées pour analyser les "patterns" : comment peut-on identifier des tendances ? Quel niveau de généralisation est possible avec les résultats obtenus ?

Un diagramme de la démarche scientifique mise en place (e.g. les étapes, les principaux jalons et les actions de validation pendant la période de recherche) serait très utile dans cette section.

- Résultats de recherche : analyse systématique d'une ou plusieurs études de cas (10 à 20 pages), incluant :

a. description du projet ou de l'initiative (incluant un plan de localisation, les plans schématisés du projet, des photos, des diagrammes, etc.) ;
b. identification des enjeux de gestion : les principaux défis et les principales opportunités de planification, montage et gestion, l'analyse de leurs causes et leurs conséquences sur le processus de développement du projet ;
c. présentation du cadre organisationnel et des relations entre les parties prenantes (incluant un diagramme de la multi-organisation temporaire avec toutes les parties prenantes et son explication détaillée) ;
d. présentation du gérant, du niveau de gestion et des principaux intervenants (leur mission, leurs rôles, leurs influences, etc.) ;
e. planification du projet (incluant les méthodes de planification utilisées) ;
f. cycle de vie du projet (incluant un diagramme de cycle de vie pour présenter les principales phases, les lots, les activités, les jalons, etc.). Description et analyse des phases du projet et des méthodes de gestion ;
g. établissement de la faisabilité économique et technique (incluant une analyse de Bm, Bnm, Cm, Cnm) ;
h. description des interfaces du projet (les interfaces de communication, les principales rencontres, les activités collaboratives et participatives mises en place, les interfaces numériques mobilisées, etc.) ;
i. description des outils de gestion utilisés et analyse de leur potentiel et de leurs limites (incluant les outils de gestion du contenu, de la qualité, du temps, de coûts, de changements, de ressources humaines, de communications, de conflits, de risques, etc.) ;
j. conclusions : principaux éléments à retenir de l'étude de cas, synthèse des principales décisions et stratégies adoptées et de leurs implications, leçons apprises pour une meilleure compréhension des problématiques de gestion de projets d'aménagement.

- Discussion (3 à 4 pages), incluant :

a. discussion sur la question de recherche ;
b. discussion sur les résultats obtenus : tisser des liens entre les différents résultats à travers une comparaison et/ou une mise en perspective ;
c. comparaison des résultats obtenus dans le travail empirique avec les études théoriques et les concepts et approches trouvés par d'autres auteurs. En quoi les résultats de cette étude convergent ou divergent d'autres études de cas ? Que peut-on retenir ? Quelle sont les principales contributions de vos résultats à la connaissance existante sur le sujet traité ?

- Conclusions (1 page), incluant :

a. rappel des objectifs de recherche ;
b. rappel de la question ou de l'hypothèse de recherche ;
c. rappel des principaux résultats empiriques ;
d. implications théoriques : quelle contribution au sujet d'études ? ;
e. implications pratiques : comment vos résultats permettent-ils d'améliorer les pratiques de planification, montage et gestion de projets d'aménagement ? Quelles possibles améliorations sont souhaitables ?

Format recommandé : un minimum de 28 pages, avec un max. de 44 pages (références et pages de titre et de couverture exclus). Le document doit suivre le Gabarit de l'annexe 3.

Dépôt final : le document final peut être remis au plus tard trois mois après la fin de l'activité. L'étudiant ou l'étudiante doit être inscrit en statut *Rédaction* au moment du dépôt du rapport.

Le dépôt du TD dans la date limite indiquée dans le tableau 1 permet à l'étudiant ou étudiante d'éviter une inscription à une session additionnelle « en correction », retardant l'approbation pour sa diplomation.

Le document final doit être soumis en format PDF par courriel au TGDE (étudiants-ame-csup@umontreal.ca). Ce dernier remet à l'étudiant ou à l'étudiante le formulaire *Reçu officiel du dépôt* d'un travail dirigé, pour sa signature et comme preuve du dépôt. Enfin, le TGDE transmettra le TD au superviseur ou superviseure et à l'évaluateur ou évaluatrice.

La remise ne doit pas être faite directement au professeur ou à la professeure. Dans ce cas, le reçu officiel ne pourra être émis, ce qui peut causer des délais et des frais supplémentaires pour l'étudiant ou étudiante.

Grille de vérification : avant de déposer votre document, il sera utile de vérifier que:
1. le document est en format PDF;
2. le document est conforme au gabarit fourni;
3. la page de couverture est conforme (titre, département, faculté, nom de l'étudiant);
4. les pages ont été numérotées conformément;
5. le document contient toutes les pages et il est bien paginé;
6. le document permet une impression recto-verso;
7. le résumé en français est conforme et les 5 mots-clés français sont inclus;
8. les fautes de frappes ont été éliminées;
9. la bibliographie est complète et a été vérifiée;
10. les tableaux et les schémas ont été numérotés et repérés dans le texte;
11. toute image (carte, dessin, photo, diagramme, etc.) porte un titre et est référenciée avec auteur et date;
12. la séquence des rubriques est conforme (la structure est conforme);
13. toutes les images et les tableaux sont en haute résolution (non pixélisés). Utilisez la pleine page si nécessaire;
14. tout texte accompagnant les images et tableaux est lisible (évitez les polices trop petites qui exigent de faire des « zoom » dans le document);
15. lorsque le texte est rédigé en anglais, inclure un résumé et des mots-clés en français;
16. le document a fait l'objet d'une révision et d'une correction complètes par l'étudiant avant le dépôt final.

Considérations éthiques : dans la collecte d'informations et de données et pendant la rédaction du document final, tous les étudiants et les étudiantes doivent respecter les enjeux de confidentialité des données suivants :

- ils ou elles ne peuvent pas collecter des informations sur la vie privée des participants au projet, mais doivent se limiter à documenter des processus du projet. Le document ne peut pas traiter des conflits d'ordre personnel survenus pendant le projet;

- le TD peut présenter des informations susceptibles d'identifier les organisations qui participent au projet, si ces informations sont nécessaires à la compréhension de son déroulement. Certains postes clés pourront être mentionnés, par exemple : « Le gestionnaire de projet a organisé une activité collaborative… ». Des images du projet et de son environnement pourront être diffusées;

- le TD peut être utilisé pour des fins d'enseignement et de recherche. S'il y a des exigences de confidentialité (de la part des personnes ou des organismes mentionnés), elles devront être identifiées par l'étudiant ou l'étudiante;

- opportunité de publication : le TD pourra être publié sur le répertoire de travaux des programmes MGPA. Cet outil, utilisé exclusivement pour des fins de recherche et d'enseignement, peut être accessible au public. L'étudiant ou l'étudiante est responsable d'informer les personnes impliquées dans le(s) étude(s) de cas que le travail peut être utilisé pour de ces fins. Si les personnes contactées et/ou interviewées pendant le travail de recherche ne souhaitent pas diffuser leurs informations, il faut en informer le superviseur. Dans le cas où un TD est proposé pour publication, l'étudiant ou l'étudiante devra contacter le responsable du programme Gonzalo Lizarralde (gonzalo.lizarralde@umontreal.ca) ou le vice-doyen aux études supérieures Michel Max Raynaud (michel.max.raynaud@umontreal.ca) afin de clarifier les conditions de publication dans le répertoire.

SECTION 4 : ÉVALUATION

Le TD est évalué par un jury d'au moins deux professeurs ou professeures : la personne qui supervise le travail et un évaluateur ou une évaluatrice interne ou externe. Le document est évalué par rapport aux objectifs spécifiques du TD, et selon la grille suivante :

Grille d'évaluation du Travail Dirigé en MGPA		
Nom de l'étudiant :		
Titre du projet de recherche :		
Nom de l'examinateur :	**Date d'évaluation** :	
Critères principaux		**Note**
1. Qualité et rigueur du document (25%)		
a. Contenu exhaustif	Nombre de mots entre 15 000 et 18 000 (28 à 44 pages max.)	
b. Clarté de la structure	La structure du document est logique et cohérente.	
c. Résumé	Respect de la taille du résumé : présentation du projet de recherche, des enjeux de gestion, des méthodes et des résultats de recherche.	
d. Description du projet	Présentation générale du/des projet(s), de ses principales caractéristiques et des enjeux de gestion.	
e. Qualité du texte	Document bien écrit (texte fluide et clair, vocabulaire pertinent et précis).	
	Orthographe, accord, conjugaison, ponctuation, etc.	
	Le texte est entrecoupé d'images pertinentes et lisibles.	
f. Qualité du matériel graphique (Photos, cartes, diagrammes, dessins, tableaux)	Images : en haute résolution, respectent le format prévu, sont référées dans le texte. Originalité du matériel graphique.	
2. Capacité d'élaboration de l'étude de cas (45%)		
g. Pertinence de l'étude(s) de cas choisi(s)	Type de projet(s) : public ou privé, réalisé ou en cours de réalisation. Particularités du projet (admissibilité (impact) et faisabilité (données disponibles).	
h. Pertinence du cadre théorique utilisé (concepts en gestion de projet)	Révision des concepts principaux liés au projet et à l'objet d'étude.	
i. Observation et analyse du/des cas à l'aide du cadre théorique utilisé	Parties prenantes et cadre organisationnel, méthodes de collaboration, outils de gestion de la communication, stratégie de maîtrise d'ouvrage (types de contrats).	
	Présentation du cycle de vie du projet, du phasage et des outils de gestion du temps.	
	Viabilité et bien-fondé du projet, outils de gestion des coûts et des ressources, gestion de la qualité (critères de performance et mécanismes de contrôle), enjeux techniques, méthodes de gestion, innovation (produit ou processus).	

j. Validité de la méthodologie utilisée	Cohérence des types de méthodes de collecte d'informations et des données et des types de méthodes d'analyse des données avec l'objectif du projet de recherche et des concepts prévus.	
k. Comparaison critique entre **h** *et* **i**	Analyse critique des convergences et des divergences entre les concepts et les cadres théoriques considérés et les résultats obtenus à travers l'étude de cas.	
Conclusions (25%)		
l. *Relations entre la recherche existante et résultats de recherche*	Mise en perspective de la recherche par rapport aux connaissances acquises. Implications théoriques et empiriques des résultats de recherche.	
Bibliographie (5%)	La bibliographie est formulée correctement et contient les sources citées dans le document.	
Consentement éthique	Protocole respecté, consentement(s) éthique(s) fourni (s).	
Total		
Possibilité de publication dans les répertoires MGPA		Oui/Non

Échelle d'évaluation

Excellent	A+	A	A-	Possibilité d'amélioration pour publication sur le répertoire MGPA.
Bon	B+	B	B-	
Passable	C+	C		
Échec			C-	

Personnes contact

Pour toute communication concernant le TD, **veuillez toujours indiquer votre numéro de matricule.**

Pour l'inscription, le suivi et l'évaluation des TD et des rapports de stage :
Professeure responsable des TD : Georgia Cardosi
georgia.cardosi@umontreal.ca
Bureau 2055, Faculté de l'aménagement

ANNEXE 01

Inscription aux travaux dirigés – AME 6911

L'étudiant ou l'étudiante doit remplir toutes les sections du présent formulaire.

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante	
Matricule Synchro	
Statut	☐ Demi-temps ; ☐ Plein temps ; ☐ Rédaction
Trimestre	☐ Automne ; ☐ Hiver ; ☐ Été
Année	
Nom du superviseur	
Titre de la recherche	
Sujet de recherche	
Objectifs du TD Résumez les objectifs en 3 phrases.	1. 2. 3.
Modalités d'encadrement et de rétroaction. Expliquez les méthodes et les outils de suivi et de rétroaction.	1. 2. 3.

Calendrier d'activités

Période (inclure les dates)	**Description des objectifs et des livrables** (remplissez pour chaque semaine)
Semaine 1 :	
Semaine 2 :	
Semaine 3 :	
Semaine 4 :	
Semaine 5 :	
Semaine 6 :	
Semaine 7 :	
Semaine 8 :	
Semaine 9 :	
Semaine 10 :	

Date de remise du brouillon complet de TD :	
Date de remise du TD définitif :	

Enjeux éthiques et de confidentialité des données

Enjeux éthiques et risques	Le cas échéant, expliquez ici tout élément qui doit être considéré au niveau éthique. Veuillez identifier, par exemple, les possibles conflits d'intérêts et les risques de ce travail.
Enjeux de confidentialité	Le cas échéant, expliquez ici les enjeux de confidentialité de données qui doivent être considérés par l'étudiant ou l'étudiante, ainsi que par les professeurs.
Le TD pourra être inscrit dans le **répertoire de travaux** MGPA (d'accès public). Soulignez en gras la réponse.	Non
	Oui, sans restriction
	Oui, avec les restrictions suivantes : (précisez ici les exigences)

Signature de l'étudiant …… Date : ……

Nom du directeur de recherche

Signature …… Date :……..

Nom du coordonnateur du programme

Signature : …… Date : ……

Si nécessaire, joindre une ou des feuilles supplémentaires.

Nombre de documents joints : ……

ANNEXE 02 – GABARIT DE PRÉSENTATION DU TRAVAIL DIRIGÉ (enlevez ce titre)

montage et gestion de projets d'aménagement

mgpa

Université de Montréal

TITRE DU TRAVAIL DIRIGÉ

par

Nom de l'étudiant

Travail Dirigé présenté à la Faculté de l'aménagement

en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A) en aménagement, option Montage et gestion de projets d'aménagement.

mois, année du dépôt de l'ouvrage

RÉSUMÉ

(taille 12, gras, alignement au centre)

Tout le document doit être présenté en police ARIAL normal taille 11, simple interligne et aligné des deux côtés. Ajoutez ici un résumé de **250 mots maximum.** Le texte doit inclure : le sujet de la recherche, le projet ou les projets analysés, le type de projet(s), les objectifs du TD, les questions de recherche; les méthodes de collecte d'informations; les méthodes d'analyse des informations. Dans le résumé, évitez de présenter le texte (exemple : ce travail… ce document fait partie du programme MGPA, ce travail dirigé inclut…), présentez directement l'analyse et les enjeux de gestion traités dans le texte, exemple : « Le projet X a eu les difficultés suivantes… », ou « la maîtrise d'ouvrage prend plusieurs formes… »

Mots clés : Maximum 5 mots clés séparés par (;) Exemple : Gestion de la valeur; Risques; Maîtrise d'ouvrage, Plan d'urbanisme; Montréal.

1. INTRODUCTION – POSSIBLE SOUS-TITRE

(exemple de titres principaux dans le texte)

Il est préférable d'ajouter une table de matières, tandis qu'une liste de figures ou de tableaux n'est pas nécessaire. Après le résumé, commencez le document par l'introduction.

« Toutes les références textuelles seront entre guillemets »;
Toute référence à des auteurs doit inclure le nom et la date. Exemple : (Lizarralde, 2001).

Exemple de titres secondaires (taille 11, gras, minuscule)

Utilisez des puces pour présenter des points importants dans le texte:

- Les rapports de stage ont normalement entre 22 et 39 pages.

Exemple de titres tertiaires *(11 pt, gras, « Italique »)*

- Exemple de présentation d'un diagramme ou d'une image.
- Toujours alignez les images au centre et ajoutez un titre en bas à gauche
- N'ajoutez pas un cadre pour les images ou pour les diagrammes. Enlevez le cadre si l'image en a un.
- N'utilisez pas de couleur de fond pour les diagrammes.
- N'utilisez pas d'ombres ni de volumes 3D pour les diagrammes (barres, diagrammes organisationnels, etc).
- Suivez une logique conceptuelle dans l'utilisation des couleurs dans les diagrammes.
- Ajoutez la légende de l'image ou du diagramme.
- choisir la police Arial pour le texte.

Fig. 1. Inclure un titre pour chaque image. Ajoutez l'auteur et l'année séparés par la virgule (taille 11, gras, alignement à gauche)

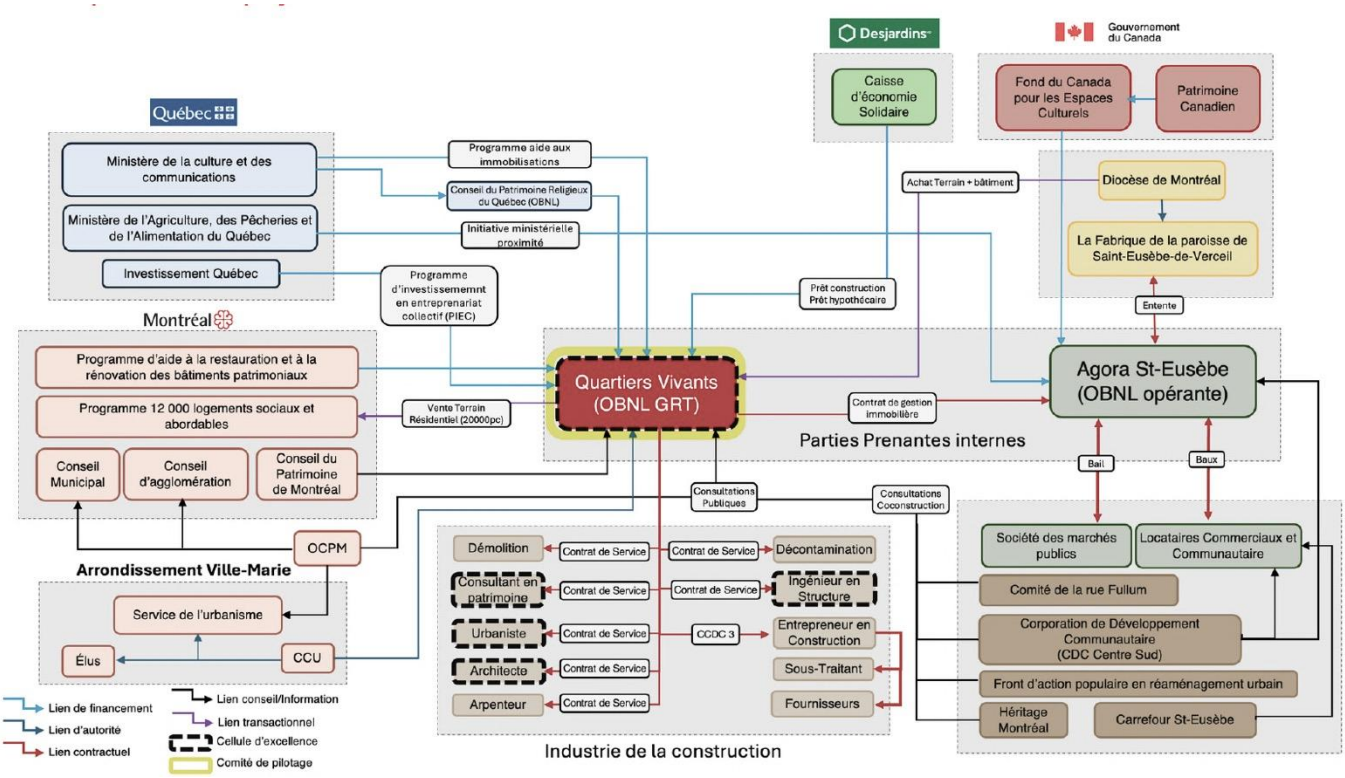

Fig. 2. Exemple de la présentation d'un diagramme. Auteur, année

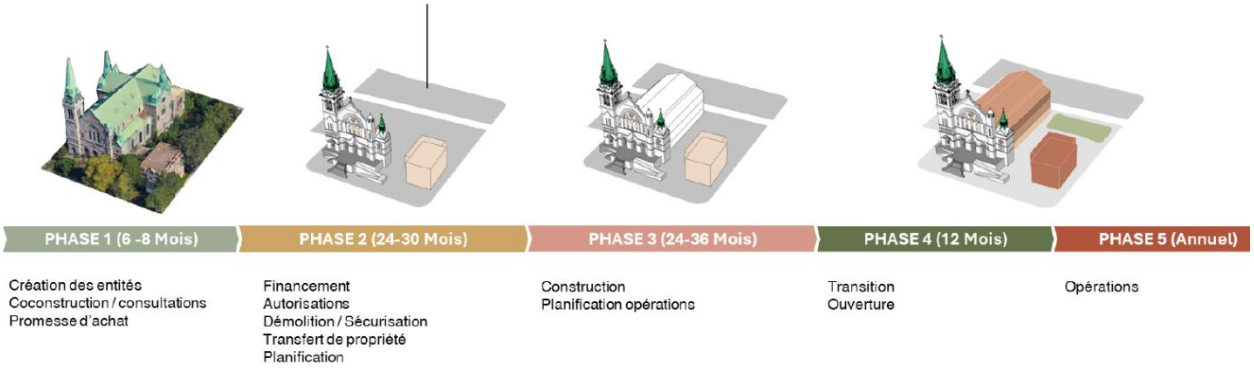

Fig. 3. Exemple de la présentation d'un diagramme. Auteur, année

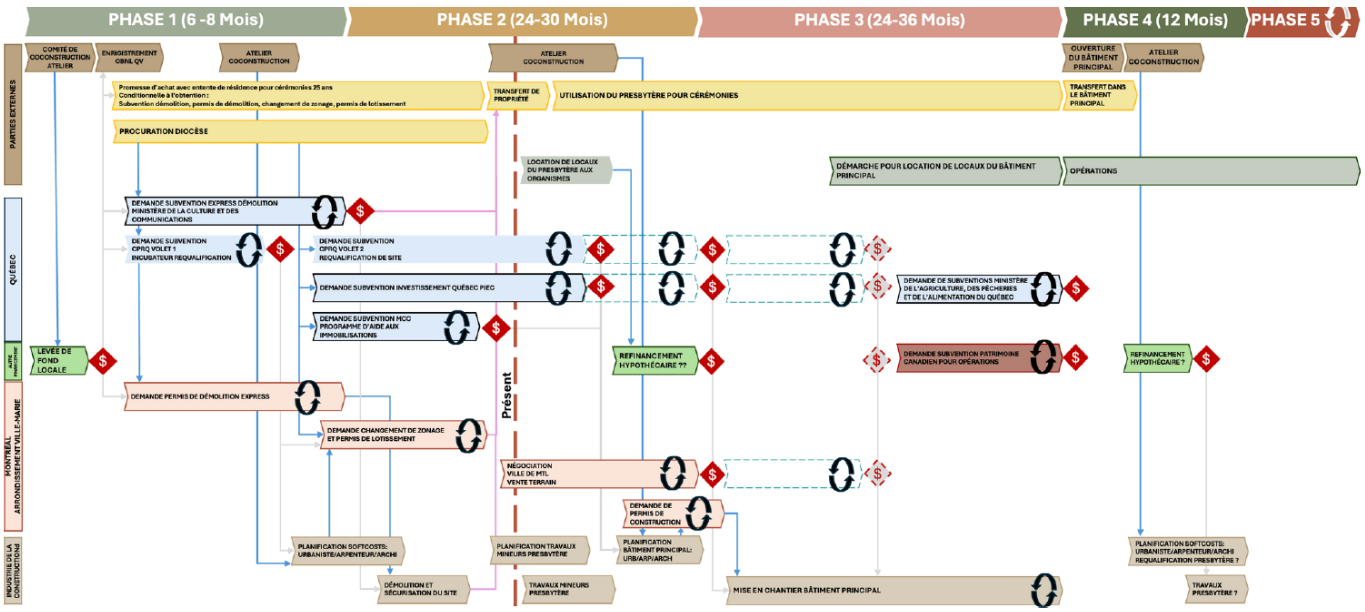

Fig. 4. Exemple de la présentation d'un diagramme. Auteur, année

Tableau 1. Exemple d'un tableau (toujours sans lignes verticales)

Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4
Option A	info	info	Info
Option B	info	info	info
Option C	info	info	info

Le corps principal du document est paginé en chiffres arabes, sans point ni tiret, à environ 1 cm du haut de la page et en ligne avec le bord vertical droit du texte. Toutes les pages, y compris celles où l'on ne trouve que des figures ou des tableaux, doivent être paginées.

2. MÉTHODES – POSSIBLE SOUS_TITRE

Le texte est dactylographié à interligne simple avec un espacement entre les paragraphes.

Les citations sont placées entre guillemets et indiquées en retrait, à simple interligne, lorsqu'elles atteignent plus de trois lignes dactylographiées.

Si l'on croit suffisamment important de citer textuellement un auteur, il y a lieu de le faire dans sa langue d'origine. Sinon, le candidat peut rapporter, en ses propres mots, les propos de l'auteur en incluant la référence et non la citation.

Chacun de ces éléments doit comporter un titre et un numéro (Figure 1,2,3, etc. Tableau 1,2,3, etc.).

Lorsqu'on commente un tableau ou une figure, on doit y référer en indiquant le numéro qui lui a été attribué et la page pertinente.

Afin de faciliter la lecture du texte, les tableaux et les figures doivent être le plus près possible du texte qui en fait mention.

Il faut éviter les diagrammes, les graphes, les cartes ou les tableaux qui ont un format supérieur au format 8,5 x 11''.

Le signe décimal est une virgule sur la ligne. Si la valeur est inférieure à l'unité, le signe décimal doit être précédé d'un zéro : Ex. : 41,5; 0,35. Les tranches de trois chiffres sont séparées par un espace: Ex. : 3 457 254,43 ou 1 467, 25.

Le symbole « x » est employé pour la multiplication, « / » pour la division. Une période de temps complète s'indique par un tiret : 1978-1980.

Les symboles sont écrits en caractères romains droits en portant une attention particulière à l'usage de minuscules, de majuscules, de lettres grecques ou latines dans les abréviations : Ex. : kg, dag (décagramme); km, cm; h, min, sec; Hz (Hertz), N (newton), J (joule), d (dioptrie). On écrit aussi : cm3 (non cc), m2, pi2.

La température est en degrés Celsius : -30°C et non centigrade.

La monnaie s'indique après le chiffre : 52 $; 4,5 L (57 millions : 57 M$)

3. TITRE PRINCIPAL

Autres recommandations pour l'élaboration du document

Utilisez des diagrammes et des modèles afin de faciliter l'explication des concepts. Ajoutez des données quantitatives (sous la forme de tableaux et diagrammes) pour valider votre argument, évitez les jugements subjectifs. Évitez d'écrire : « je pense », « on croit », « il nous semble », « tout le monde » ou « ils devraient faire… (ce que je pense est approprié) ».

Écrivez des phrases courtes et précises. Éliminez les mots et les phrases qui ne sont pas nécessaires.

N'abusez pas des acronymes. Utilisez seulement les acronymes qui peuvent faciliter la lecture du document.

Évitez les annexes. Ajoutez un texte ou une image en annexe seulement si l'information est importante pour approfondir un aspect clé du document. Si le document est important pour comprendre le texte, veuillez l'inclure dans le texte et non pas dans les annexes. S'il n'est pas important pour comprendre le texte, reconsidérez la pertinence de l'ajouter dans les annexes (probablement il n'est pas nécessaire).

Évitez les notes en bas de page. Si l'information est importante pour comprendre le texte, elle doit être dans le texte, sinon la note peut être évitée sans affecter la lecture du document.

N’utilisez pas les images type « Yahoo maps » ou Google pour faire les plans de localisation. Utilisez un diagramme clair et précis, incluant le nord, l’échelle graphique, le nom de rues principales, le nombre d’étages des bâtiments, les phases du projet, etc.

S’il y a lieu, ajoutez des façades et des plans des bâtiments. Cependant, veuillez faire attention à la résolution des images et à l’échelle des plans. Il est fort probable que les plans en grand format ne vont pas apparaître clairement en « réduction » pour un texte 8,5 x 11’’.

Ajoutez seulement les photos de bonne qualité et haute résolution.

Demandez à quelqu’un de lire votre TD. Cela peut vous permettre d’identifier des fautes et d’améliorer la qualité du texte.

RÉFÉRENCES

(en ordre alphabétique)

Battikha, Mireille G. and Colin H. Davidson (1996). “Cause and Effect 3-D Model for measuring performance in Construction Acceleration: A Decision Support System” *Building Research and Information*, Vol. 24, No 6, pp.351-357.

Davidson, Colin H. (ed) (1998). *Information in the Building Industry – Problems and Solutions,* Montréal, IF Research Corporation, (electronic book on the Internet).

Phillips, E. Barbara (1996). *City Lights: Urban and Suburban Life in the Global Society*; Oxford University Press; New York.

Tavarez, Marc (2007). *Entrevue*. Montréal, le 15 avril 2007.

ANNEXE 03 – CONSENTEMENT ÉTHIQUE (enlever ce titre)

montage et gestion de projets d'aménagement mgpa

Université de Montréal

Aux participants à la recherche sur le montage et la gestion de projets d'aménagement

Réf *:* Entente d'éthique pour la réalisation d'études de cas sur le montage et la gestion de projets d'aménagement

Chers collègues,

Au nom des professeurs de nos programmes de maîtrise de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, je vous remercie de participer à cette activité de recherche.

La réalisation d'études de cas constitue une partie fondamentale de la formation en montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA). Cette activité permet de clarifier aux étudiants le rôle des participants dans l'industrie de la construction et les difficultés fréquemment éprouvées dans un projet d'aménagement dans un contexte réel.

Les études de cas correspondent à l'analyse d'un projet, présentée selon la structure suivante :

- résumé des enjeux du projet;
- description du projet et de son cadre organisationnel;
- planification du projet;
- planification stratégique des intervenants;
- le processus de gestion du projet;
- analyse des outils de gestion;
- conclusion.

En signant ce document, **les étudiants, les chercheurs et toutes les personnes interviewées confirment que nous adhérons à des principes d'éthique** qui garantissent que cette activité contribue à l'avancement des connaissances dans le milieu de l'aménagement. En particulier, nous comprenons que :

1. Notre travail académique dépend d'une relation cordiale et de respect entre nos chercheurs, les étudiants et les compagnies qui contribuent généreusement à nous donner des informations sur leurs projets. La coopération des compagnies et des professionnels en pratique et fondamentale pour notre travail. Nous tenons à préserver une relation harmonieuse et de respect avec ces compagnies et ces professionnels.

2. L'étude ne consiste pas à évaluer la performance du projet ni des participants ni à porter un jugement sur les méthodes utilisées. Nous cherchons à expliquer les processus de montage, de planification et de gestion d'un projet d'aménagement, leurs causes, leurs difficultés et leurs conséquences.

3. Ni les étudiants ni les chercheurs ne peuvent collecter des informations sur la vie privée des participants au projet. Nous cherchons à collecter exclusivement les informations liées au déroulement du projet et à la participation des compagnies et des organisations. Le travail focalise surtout sur les informations de nature publique. Cependant, l'étude de cas

peut présenter des informations susceptibles d'identifier les organisations qui participent au projet, si ces informations sont nécessaires à la compréhension de son déroulement. Certains postes clés pourront être mentionnés, par exemple : « le gestionnaire de projet a organisé une activité collaborative… ». Des images du projet et de son environnement pourront être diffusées.

4. Cette étude de cas peut être utilisée exclusivement pour des fins d'enseignement ou de recherche. S'il y a des exigences de confidentialité (de la part des personnes ou des organismes mentionnés) elles seront respectées, les noms de compagnies peuvent être masqués ou déguisés.

5. Cette étude de cas pourrait être publiée sur notre site Internet dans un répertoire de projets. Ce répertoire est un observatoire des réalisations architecturales et urbaines au Canada. Il est réalisé à partir des travaux d'étudiants en formation à la recherche, il est d'accès public et doit être utilisé exclusivement pour des fins de recherche et d'enseignement. Seule, l'information pertinente (analysée et restructurée) sera présentée dans le document final.

6. Le document ne peut pas inclure les conflits d'ordre personnel (disputes et tensions entre individus) survenus pendant le projet.

7. Il n'est permis de consulter et d'interviewer que des personnes âgées de plus de 18 ans et qui ont une connaissance pertinente du projet et pour la recherche.

En signant ce document, nous nous engageons à respecter ces principes et nous donnons notre consentement pour la réalisation de ce travail de recherche.

J'accepte que le nom de ma compagnie ou organisation apparaisse sur le document de recherche

Oui ☐ _____ Non ☐

Signature personne interviewée: _____ Date : _____

Nom:

_____

Signature étudiant(e)s : _____ Date : _____

Nom:

_____

Merci pour votre généreuse participation,

Gonzalo Lizarralde et Georgia Cardosi
Professeurs, École d'architecture, Université de Montréal

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Gonzalo Lizarralde, au (514) 343-7420 ou par courriel gonzalo.lizarralde@umontreal.ca. Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au (514) 343-2100 ou par courriel ombudsman@umontreal.ca.

ANNEXE 04 – CONSENTEMENT ÉTHIQUE EN ANGLAIS (enlever ce titre)

montage et gestion de projets d'aménagement mgpa

Université de Montréal

To all participants involved in the preparation of case studies on project management in the built environment

Ref: Ethic protocol for conducting case studies on project management in the built environment

Dear colleague,

On behalf of the Master's Program on Project Management for the Built Environment (Montage et gestion de projets d'aménagement) of the Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, I would like to thank you for your participation in this case study.

Case study-based research is a fundamental component of the training in project management. This activity allows graduate students to learn about the different roles that project participants play in the construction industry and the issues that are often experienced in real construction projects. The case studies include a comprehensive analysis of existing projects, and they include the following structure:

- Summary of main issues (opportunities or challenges) encountered in the project
- Project description and its organization
- Project initiation and planning
- Stakeholders' strategic planning
- Project management processes
- Project management tools and methods
- Conclusions

By signing this document, the students, researchers and interviewees confirm that we adhere to ethic principles, which guarantee that this activity contributes to learning and research activities. More specifically, we confirm that we understand that:

1. Our academic work depends on establishing and maintaining respectful relations between our researchers, the students, and the companies that generously provide information about their projects. The collaboration of companies and professionals is crucial for our training and research activities. We therefore seek to maintain harmonious and respectful relationship with both companies and professionals.

2. This study does not attempt to evaluate the performance of the project nor the performance of its participants or the methods used. Instead, it seeks to explain the design, management and planning processes and methods used: their causes, issues and consequences.

3. Neither the students nor the researchers are allowed to collect information about the private life or private conflicts of project participants. We collect only information about the project process and the participation of companies and organizations. The work aims at collecting mostly public information. However, the case study might reveal the organizations' identity if this information is necessary to understand the project process. Some key actors might be mentioned by their role in the project, for

example: « The project manager organized a partnering activity… ». Some images of the project and its environment might also be included.

4. This case study can only be used for research and learning purposes. If there are requirements of confidentiality from the participants and organizations they will be respected; for instance, the names of companies can be masked or disguised.

5. This case study might be published on our program website in a case-study database. This database presents a selection of architecture and urban projects in Canada and it is based on students' research work. It has public access but it may only be used for research and education purposes. Only relevant information about the project (previously analyzed and contextualized) will be published in the case studies.

6. The case study cannot present personal conflicts that occurred during the project.

7. All interviewees must be 18 years old or older and must have relevant knowledge about the project.

By signing this document, we commit to respect the principles presented above and we agree with the preparation of this case study.

I agree that the name of my company or organization will appear on the research document.

Yes ☐ _____No ☐

Interviewee signature: _____ Date: _____

Name:

_____

Student signatures: _____ Date: _____

Name:

_____

Thank you for your generous collaboration,

Gonzalo Lizarralde and **Georgia Cardosi**
Professors School of Architecture, Université de Montréal

For additional questions about this study or to withdraw from it, please contact Professor Gonzalo Lizarralde, (514) 343-7420 or by e-mail gonzalo.lizarralde@umontreal.ca
For any complains about this research, please contact the Université de Montréal Ombudsman, (514) 343-2100, or by e-mail ombudsman@umontreal.ca